



---

**517ème séance plénière**

FSC Journal No 523, point 4 de l'ordre du jour

**DÉCISION No 8/07**  
**RÉUNION DES CHEFS DES CENTRES DE VÉRIFICATION À**  
**LA DIX-HUITIÈME RÉUNION ANNUELLE D'ÉVALUATION**  
**DE L'APPLICATION**

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité,

Réaffirmant que le Document de Vienne 1999 de l'OSCE reste un instrument clé pour les mesures de confiance et de sécurité (MDCS) et notant que la Réunion annuelle d'évaluation de l'application (RAEA) constitue une enceinte importante pour débattre de l'application des mesures agréées en vertu des dispositions du Document de Vienne 1999,

Conscient de l'intérêt exprimé par les États participants pour l'organisation d'une réunion des chefs des centres de vérification en vue d'échanger des données d'expérience et des informations sur les aspects techniques de l'application,

Encouragé par la réaction positive à la séance spéciale des chefs des centres de vérification tenue au cours de la dix-septième RAEA,

Conscient des avantages que présente la tenue d'une réunion des chefs des centres de vérification en dehors du cadre de la RAEA mais immédiatement avant cette dernière,

Décide :

1. De convoquer une réunion des chefs des centres de vérification dans l'après-midi du 3 mars 2008, en préalable à la dix-huitième RAEA ;
2. De charger le Centre de prévention des conflits (CPC) de préparer et de présider la réunion ;
3. Que l'ordre du jour de la réunion devrait comporter les grands sujets suivants :
  - Un débat entre les chefs des centres de vérification sur les aspects de l'application des MDCS et d'autres questions pertinentes qui touchent à la vérification ;
  - Un échange de vues sur les activités de vérification menées à bien au cours de l'année précédente ;

- Un échange de vues sur les activités prévues dans le cadre du Document de Vienne 1999 ;
- 4. De charger le CPC de faire rapport sur la réunion des chefs des centres de vérification à la séance d'ouverture de la dix-huitième RAEA.